

ENSEIGNER  
À DES ÉLÈVES  
**A V E U G L E S**  
O U M A L V O Y A N T S

NATHALIE LEWI-DUMONT

CANOPÉ  
ÉDITIONS

MAÎTRISER

# S O M M A I R E

7	<b>INTRODUCTION</b>
11	<b>DE QUELS ÉLÈVES PARLONS-NOUS ?</b>
13	Données générales sur la déficience visuelle
19	De l'œil au cerveau
31	Handicap visuel, la place des pathologies
41	Principaux enjeux psycho-développementaux
55	La construction de l'espace chez l'enfant déficient visuel
75	Des besoins spécifiques et des capacités à développer pour acquérir l'autonomie
83	<b>LE JEUNE DÉFICIENT VISUEL À L'ÉCOLE</b>
85	De l'établissement charitable à l'inclusion
91	Les parcours de scolarisation des élèves déficients visuels
113	Les partenaires de l'enseignant
137	<b>L'ACCESSIBILITÉ DES APPRENTISSAGES</b>
139	L'accès à l'écrit
155	L'utilisation des documents graphiques
177	Étapes illustrées de l'adaptation d'un document
191	Des pistes de travail dans l'aide technique pour la scolarisation des élèves déficients visuels
199	<b>PROBLÉMATIQUES ADAPTATIVES DANS QUELQUES DISCIPLINES</b>
201	Introduction: besoin éducatif particulier
203	Maîtrise de la langue française
213	Mathématiques
219	Langues vivantes étrangères
223	Sciences expérimentales
231	Éducation artistique et culturelle
241	Éducation physique et sportive
249	<b>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES</b>
255	<b>QUELQUES ADRESSES UTILES</b>

259	GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES
261	LES AUTEURS

# INTRODUCTION

La scolarisation des élèves handicapés dans les classes ordinaires des écoles, collèges et lycées est devenue de plus en plus courante depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle, en France comme dans de nombreux autres pays. L'enseignant, dans quelque contexte qu'il enseigne, s'adapte à la diversité des élèves dont il a la charge et, quels que soient les difficultés, les retards ou les déficiences que les élèves peuvent présenter, il adapte, différencie sa pédagogie de façon que tous progressent. Chaque élève est l'enfant d'un milieu qui influence sa trajectoire scolaire : lieu de vie (centre-ville, périphérie urbaine, milieu rural...), catégorie socioprofessionnelle de sa famille, langue maternelle, fratrie, mode de vie, etc. Les profils des élèves, même de ceux qui n'ont aucun problème scolaire, diffèrent notablement les uns des autres. Certains sont rapides, d'autres plus lents, certains ont besoin d'écrire pour mémoriser, d'autres peuvent se fier à leur mémoire auditive, certains ont besoin de schémas pour conceptualiser, d'autres au contraire s'appuient sur le verbal. Pourtant, quand rien n'est signalé sur un élève, les professeurs ne se sentent généralement pas en situation d'insécurité pour lui enseigner. En revanche, si on leur annonce qu'un élève handicapé va arriver dans leur classe, ils ressentent souvent un sentiment d'incompétence et une avalanche de questions se pose : pourrai-je faire telle ou telle activité ? Comment vais-je continuer à présenter telle leçon, telle notion ? Serai-je capable d'enseigner à cet élève, de le faire progresser et réussir ? Ces interrogations, liées à la rareté de certains handicaps, apparaissent chez presque tous les enseignants : cet ouvrage est destiné à les rassurer en leur donnant certaines informations et certaines indications susceptibles de lever en partie leurs inquiétudes concernant la déficience visuelle.

Il faut dire d'emblée que, quel que soit le handicap de l'élève, il est avant tout un enfant et un adolescent et qu'il se caractérise plus par la similitude avec ses camarades que par ses différences. Néanmoins, il est porteur d'une caractéristique qui peut avoir des conséquences sur ses apprentissages.

La déficience visuelle (malvoyance ou cécité) est, parmi les handicaps chez les enfants, le plus rare : dans les pays développés, la majorité des personnes aveugles et malvoyantes sont des personnes âgées. Il est fort probable qu'un enseignant, sauf s'il enseigne dans un établissement ayant pour vocation de recevoir des élèves déficients visuels (établissement spécialisé, école primaire, collège ou lycée avec Ulis – TFV<sup>1</sup>) ou s'il se spécialise pour eux, n'aura pas souvent l'occasion, dans sa carrière, d'avoir un élève malvoyant et surtout aveugle. Néanmoins, ceux qui ont été confrontés à cette situation, s'ils admettent avoir été très déstabilisés au début, affirment que non seulement ils y ont trouvé un intérêt sur le plan humain, mais aussi sur le plan pédagogique, et ajoutent que leur façon d'enseigner en a été améliorée pour l'ensemble de leurs élèves. Toutefois, ils regrettent souvent de ne pas avoir eu quelques bases pour les guider dans leurs actions et d'avoir dû parfois attendre plusieurs semaines pour avoir des réponses à leurs questions.

Des guides, des ouvrages, des dossiers existent, à destination des personnes déficientes visuelles, de leurs familles, des professionnels ou des étudiants. Ils peuvent traiter des adultes, adopter une approche médicale, paramédicale ou rééducative, présenter des outils ou vouloir traiter l'ensemble des problématiques de la personne aveugle de la naissance

---

1 Unité localisée pour l'inclusion scolaire, troubles de la fonction visuelle (cf. page 94 et suivantes).

au grand âge<sup>2</sup> : leur lecture peut intéresser les pédagogues. Des documents existent aussi, concernant certaines disciplines, notamment les pratiques adaptatives en éducation physique et sportive (EPS), dont on trouvera les références à la fin du chapitre 6 de la quatrième partie, ou sur la scolarisation des élèves déficients visuels<sup>3</sup>.

Peu de recherches ont été menées sur les jeunes déficients visuels et elles concernent surtout les enfants aveugles. Les travaux spécifiques sont dispersés dans différentes revues (cf. Portalier, 2014) ou les données les concernant apparaissent parmi celles des autres jeunes handicapés. L'ouvrage de synthèse en français, présentant de façon claire un ensemble de recherches sur les jeunes déficients visuels est celui d'Yvette Hatwell (2003), chercheur qui, depuis la publication de son ouvrage princeps (1966), a eu une influence considérable à la fois pour la communauté scientifique et pour les praticiens. En France, il n'existe pas de revue scientifique spécialisée sur la déficience visuelle, comme le *Journal of Visual Impairment and Blindness (JVIB)* aux États-Unis ou le *British Journal of Visual Impairment and Blindness*. La revue *Terra Haptica*, créée en 2010 par l'éditeur associatif Les Doigts qui Rêvent (LDQR), à la fois œuvre de chercheurs et de praticiens, concerne uniquement le domaine haptique<sup>4</sup>. Cette maison d'édition spécialisée au départ dans les albums en relief pour enfants aveugles, propose des ouvrages utiles, qu'il s'agisse de traductions de livres de référence en langue étrangère (Fraiberg, 1997 ; Millar, 1997) ou des inédits. Enfin, d'un point de vue pédagogique, une seule association spécialisée existe en France, le Groupement des professeurs et éducateurs d'aveugles et d'amblyopes (GPEAA), qui organise des journées d'études thématiques annuelles (avec actes) et publie un *Bulletin pédagogique*. Des réseaux internationaux se forment dans le domaine de l'éducation, notamment dans le cadre de l'ICEVI<sup>5</sup>. Les associations en faveur du handicap visuel sont très nombreuses (cf. La Cause, 2011), y compris des associations professionnelles et, bien entendu et heureusement, il existe des associations de parents, dont les plus importantes sont l'Association nationale des parents d'enfants aveugles et gravement déficients visuels (ANPEA) et la Fédération nationale des associations de parents d'enfants déficients visuels (FNAPEDV), mais la scolarisation n'est qu'un des aspects de leurs travaux et publications.

Du fait de la faible prévalence de la déficience visuelle chez l'enfant, il n'existe pas en France d'ouvrage pédagogique de synthèse sur cette population (contrairement, par exemple, à certains ouvrages sur les élèves sourds ou avec autisme et contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays où la déficience visuelle a la même prévalence). Le présent ouvrage n'a pas vocation à répondre à toutes les questions, pour chaque matière et à chaque niveau, que peut se poser un enseignant : chaque élève est lui-même singulier et c'est au jour le jour que se fera l'adaptation réciproque. Néanmoins, les auteurs de ce livre ont voulu produire un ouvrage de référence destiné d'abord à répondre aux premières interrogations des enseignants et ensuite à leur permettre de trouver les réponses aux questions particulières qu'ils se posent. La spécificité des élèves déficients visuels, si on doit tenter de généraliser,

2 Cf. Association nationale des parents d'enfants aveugles, 2010 ; Galiano, 2013 ; Griffon, 1993 ; Holzschuch, Allaire, Bertholet, Agius et Méheust, 2009 ; Kovarski, 2007, 2014 ; Menu, De La Porte Des Vaux, Corbé et Griffon, 1996 ; Mission Handicaps AP-HP, 2008 ; Valesca, 2007 ; Vital-Durand et Barbeau, 1995.

3 Cf. Collat et Lewi-Dumont, 2004 ; Sarralié, 2007. Notons aussi que le ministère de l'Éducation nationale a publié à la rentrée 2013 un recueil de fiches proposant en ligne, pour quelques disciplines, des pistes d'adaptations pédagogiques aux professeurs susceptibles d'accueillir un élève handicapé dans l'enseignement secondaire (Blossier, 2013). De nombreuses idées peuvent y être puisées.

4 La perception tactilo-kinesthésique ou haptique (Revesz, 1950), du grec *haptain*, toucher, résulte des mouvements actifs d'exploration de la main entrant en contact avec des objets.

5 L'ICEVI (*International Council for Education of people with Visual Impairment*) est une organisation non gouvernementale qui regroupe des chercheurs, des professionnels et des personnes déficientes visuelles. La section européenne organise des colloques, des séminaires par thèmes.

est que ce sont ceux qui sont le plus souvent, avec ceux qui ont des troubles moteurs, dans les classes ordinaires (notamment dans le secondaire), mais aussi ceux qui, pour réussir, ont besoin du plus de technicité<sup>6</sup>. Les professeurs voient ainsi plusieurs autres personnes s'occuper de leur élève au sein même de l'établissement scolaire. Ils pensent parfois que l'élève n'est pas accompagné correctement, parfois ils ne comprennent pas pourquoi leur élève a un emploi du temps aussi surchargé par des rééducations ou pourquoi une heure de cours est supprimée de son emploi du temps ; ils vivent avec leur élève (tout en s'occupant des autres) et avec ses parents les moments de doute, d'attente du matériel scolaire le plus élémentaire pour lire et écrire. Même s'il maîtrise sa ou ses disciplines d'enseignement, l'enseignant n'est pas seul à travailler au bénéfice de l'élève déficient visuel, c'est pourquoi les auteurs ont fait le choix de la pluridisciplinarité pour cet ouvrage.

Les auteurs sont des formateurs d'enseignants, des enseignants spécialisés, des praticiens (ophtalmologiste, psychologues, rééducateurs...) et des chercheurs, le plus souvent travaillant directement avec des élèves malvoyants ou aveugles ou étant en contact avec eux par le biais de leurs recherches, deux d'entre eux sont eux-mêmes malvoyant et aveugle. Afin d'illustrer leur propos, ils ont utilisé des cas d'enfants ou d'adolescents, des témoignages d'enseignants, de parents, d'élèves et d'autres personnes participant à la scolarisation de ces élèves, en respectant bien entendu leur anonymat. On trouvera donc dans l'ouvrage de nombreux encadrés.

La première partie de l'ouvrage présente une information générale sur les élèves qui nous occupent ici, notamment sur les diverses formes de déficiences visuelles et les conséquences qu'elles peuvent avoir. La vision est un phénomène complexe qui n'implique pas que les yeux et où le cerveau a une part importante. Après une présentation simplifiée, mais détaillée, du fonctionnement de l'œil et de la vision, notamment du rôle du cerveau dans la vision, puis d'un point de vue plus clinique, seront abordés les conséquences des principales pathologies et les aspects psychologiques de la déficience visuelle, avant d'aborder les compensations possibles.

La deuxième partie présente le jeune déficient visuel à l'école : quelles sont les possibilités offertes actuellement en France, quelles sont les spécificités de l'accompagnement de ces élèves. Après un historique de la scolarisation des élèves déficients visuels, seront rappelés les cadres actuels de leur accès à l'école. Dix ans après la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », des textes officiels sont produits, afin d'en permettre une meilleure application, au moment même où cet ouvrage s'achève<sup>7</sup>.

La fin de l'ouvrage donne des exemples des problématiques d'accessibilité que rencontrent les professeurs : dans la troisième partie, elles sont traitées de façon transversale (accès à l'écrit, accès à l'image, rôle des aides techniques), dans la quatrième, quelques disciplines sont prises pour exemple. Il n'était pas possible de traiter de l'ensemble des disciplines présentes dans l'enseignement scolaire et nous n'avons considéré que les aspects transversaux, notamment ce qui concerne l'accès à l'image et les exemples d'autres disciplines pourraient donner des pistes dans les disciplines non spécifiquement abordées.

---

6 En 2014-2015, 42,2 % des élèves déficients visuels dans le primaire et 67,2 % dans le secondaire bénéficiaient d'un financement de matériel (26,6 % et 57 % des élèves avec troubles moteurs). Après les élèves sourds, ce sont ceux qui bénéficient le plus souvent en inclusion de l'accompagnement d'un enseignant spécialisé (MENSUR, 2015).

7 Nous sommes conscients que certains termes ou sigles sont alors susceptibles de ne plus avoir cours prochainement, même si leur usage perdurera probablement.

L'ouvrage peut être lu de façon linéaire ou en cherchant des informations précises. Il ne faudra pas s'étonner que quelques-unes soient redondantes, de façon que les lecteurs trouvent à coup sûr un renseignement important : beaucoup d'adaptations ne concernent pas un seul niveau scolaire, un degré de déficience ou une discipline.

Ce livre est en priorité destiné aux enseignants des établissements où un ou plusieurs élèves déficients visuels sont scolarisés. Il peut être également utile aux responsables hiérarchiques de l'Éducation nationale, aux chefs d'établissements ou directeurs d'écoles, ainsi qu'aux enseignants référents qui, dans les départements à faible densité de population, ne peuvent pas toujours être au fait des besoins de tous les types d'élèves dont ils suivent les dossiers. Les enseignants spécialisés pourront sans doute y trouver de façon formalisée des informations ou des ressources à transmettre à leurs collègues non spécialisés dont ils suivent les élèves (cf. partie 2, page 118 et suivantes), les professionnels non enseignants des services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (S3AS) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) pourront, eux, puiser des éléments susceptibles de les aider dans le travail partenarial qu'ils mènent avec les enseignants. Enfin, espérons que les parents de jeunes déficients visuels, qui ont un rôle actif dans la scolarisation de leur enfant, pourront également y trouver des informations utiles.

Un glossaire des sigles récurrents est placé à la fin du volume, page 259.

Quelques expressions récurrentes dans cet ouvrage :

- « Déficiant visuel » : terme générique renvoyant aux malvoyants et aux non-voyants (ou aveugles). Voir page 13 et suivantes;
- « En noir » : terme utilisé par les personnes aveugles pour désigner l'écriture des voyants. Certains aveugles peuvent lire le noir, des malvoyants peuvent être « braillistes ».

Nathalie Lewi-Dumont  
Maître de conférences en sciences du langage